



4538

N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EAST BROUGHTON

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU

19 DÉCEMBRE 2022 (2^e)

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d'East Broughton tenue au lieu des séances, ce **19 décembre 2022** à 19 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Jean-Paul Grondin
Siège #2 - Darrell Paré
Siège #3 - Julie Leblond
Siège #4 - Samantha Jalbert-Paré
Siège #5 - André Roy
Siège #6 - Rénaud Drouin

M Jean-Benoit Létourneau maire absent

Formant quorum sous la présidence de monsieur le pro maire, Jean-Paul Grondin. Monsieur André Vaillancourt, directeur général et greffier-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le pro-maire déclare la séance ouverte.

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Les conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour.

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Jean Paul Grondin, pro-maire fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION
- 3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 - SUJETS À DISCUTER
 - 4.1 - Paiement déboursé caserne de pompier
 - 4.2 - Acceptation des factures à payer de décembre 2022 à venir
 - 4.3 - Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
 - 4.4 - Paiement DG3A architectes
 - 4.5 - Achat pick-up Colorado 2005
 - 4.6 - Démolition intérieure Maison des jeunes
 - 4.7 - Raccord inversé
 - 4.8 - Firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

2022-12-8391

4538



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité d'East Broughton

Il est proposé par Renald Drouin et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE

4 - SUJETS À DISCUTER

2022-12-8392

4.1 - Paiement déboursé caserne de pompier

Attendu que nous avons reçu une demande de paiement pour la construction de la caserne de pompier au montant de 127 684,24\$ + taxes en date du 31 octobre 2022.

Attendu que nous avons reçu une facture pour l'avancement des travaux pour la Caserne 53 au montant de 627 505,74\$ + taxes en date du 30 novembre 2022.

Attendu que les sommes demandées sont exigibles selon l'avancement des travaux exécutés à ce jour.

Attendu que l'architecte a procédé à la certification de paiement.

Comme déjà entériné, il est proposé par Samantha Jalbert-Paré et résolu à l'unanimité de procéder au paiement de 755 189,98 \$ + taxes, tel que demandé par l'entrepreneur.

ADOPTÉE

2022-12-8393

4.2 - Acceptation des factures à payer de décembre 2022 à venir

Attendu que nous n'aurons pas de séance du conseil municipal avant le 16 janvier prochain.

Attendu que nous désirons fermer l'année 2022 le plus rapidement possible.

Attendu que cela va nous permettre de travailler sur les états financiers et sur la conciliation bancaire 2022 dès le retour le 9 janvier.

Il est proposé par André Roy et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de toutes les factures datées de 2022 et de les regarder en détails après coup, à la réunion du conseil du 16 janvier prochain.

ADOPTÉE

4.3 - Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Attendu qu'à chaque année, tous les élus municipaux doivent remplir le formulaire Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

Il est convenu que chaque membre du conseil complète cette obligation en décembre 2022.

2022-12-8394

4.4 - Paiement DG3A architectes

Attendu que nous avons reçu une demande de paiement pour la construction de la caserne de pompier au montant de 16 251,14\$



4540

N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton

Attendu que ce montant représente les honoraires de DG3A architectes pour les travaux à ce jour et que nous avons des factures non payées depuis mai 2022

Attendu que les sommes demandées sont exigibles selon l'avancée des travaux exécuté à ce jour.

Comme déjà entériné, il est proposé par Julie Leblond et résolu à l'unanimité de procéder au paiement de 16 251,14\$ tel que demandé.

2022-12-8395

4.5 - Achat pick-up Colorado 2005

Attendu que nous avons l'occasion de faire l'achat du pick-up Colorado 2005 qui est utilisé par Luc Brunelle pour un montant de 3 900\$.

Attendu que la Municipalité ne possède pas de véhicule pour les déplacements du contremaître des travaux publics.

Attendu que cela va nous éviter de payer des frais de déplacements qui seraient beaucoup plus onéreux pour la Municipalité.

Comme déjà entériné, il est proposé par Renald Drouin de procéder achat du pick-up Colorado pour la somme de 3 900\$ et d'autoriser André Vaillancourt à effectuer la transaction au nom de la Municipalité d'East Broughton

2022-12-8396

4.6 - Démolition intérieure Maison des jeunes

Attendu que nous voulons trouver une nouvelle vocation à l'ancienne Maison des jeunes.

Attendu que cela va nous permettre de s'en servir comme local pour les patineurs du parc Oasis.

Attendu que Les Constructions GBM nous ont fait une soumission pour un montant de 24 850\$.

Comme déjà entériné, il est proposé par Darell Paré d'accepter l'offre de service tel que reçu au montant de 24 850\$ taxes incluses.

2022-12-8397

4.7 - Raccord inversé

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'East Broughton s'est engagée à élaborer un programme d'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées municipales lors de la signature du protocole d'entente dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Roy et il est appuyé par Darell Paré

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal d'East Broughton adopte ce programme pour la recherche et l'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées municipales d'East Broughton;

QUE ce conseil adopte l'échéancier de réalisation du programme;

QUE ce conseil transmette ce programme et cet échéancier au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

4540



Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton

2022-12-8398
N° de résolution
ou annotation

4.8 - Firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton

Attendu que la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton a produit les états financiers 2021 à notre entière satisfaction.

Attendu que Mme Sandra Audit a présenté l'audit de l'année 2021 à notre entière satisfaction.

Attendu que nous voulons assurer une continuité dans le suivi des finances municipales.

Il est proposé de par André Roy et résolu à l'unanimité de mandater la firme Raymond Chabot Grant Thornton comme firme comptables pour produire l'audit de nos états financiers pour les trois prochaines années.

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS


Aucune question de l'assistance.


2022-12-8399

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

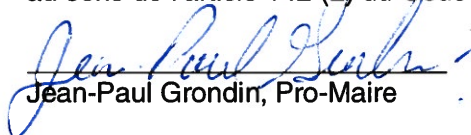
L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée. Il est 19 h 07.

ADOPTÉE


Jean-Paul Grondin
Pro-Maire


André Vaillancourt
Directeur général et greffier-trésorier

Je, soussigné, Jean-Paul Grondin, Pro-maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


Jean-Paul Grondin, Pro-Maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné, André Vaillancourt, directeur général et greffier-trésorier, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de d'East Broughton.